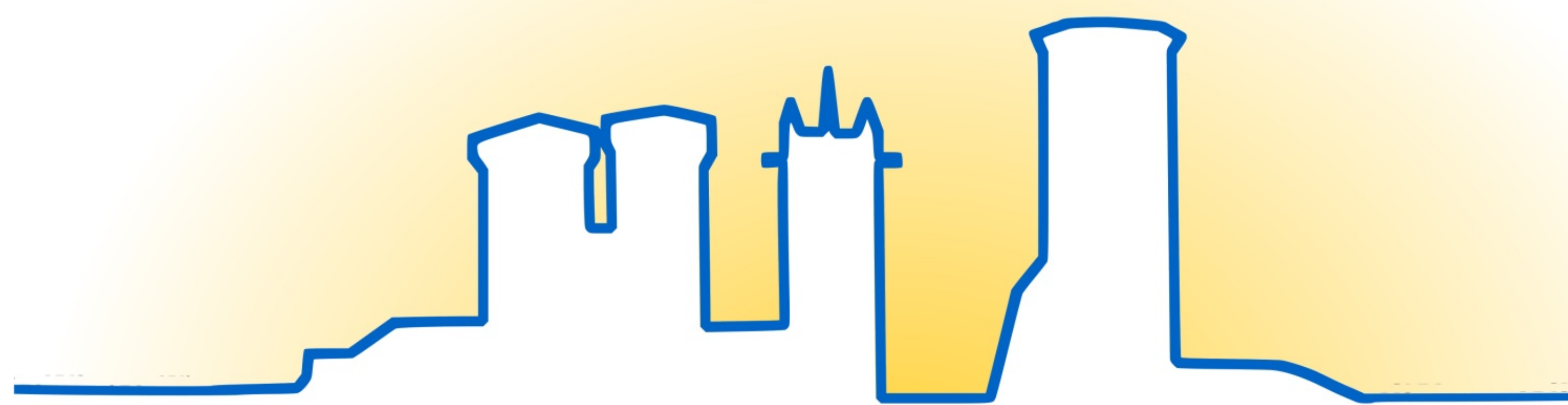


ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 15 ET 22 MARS 2026



DEMAIN PAMIERES !

avec

Pascal Augéry

POUR GRANDIR, TRAVAILLER ET BIEN VIVRE À PAMIERES



NOTRE PROGRAMME

DEMAIN-PAMIERES.FR

CONTACT@DEMAIN-PAMIERES.FR

Imprimé par IMPRIMERIES FABBRO, 14 Av. Aristide Berges, 09200 Saint-Girons

SOMMAIRE

p.3	Avant propos
p.4	Nos 10 mesures phare
p.5	La situation financière de Pamiers
p.6	Notre équipe

programme

p.7	Santé
p.8	Proximité
p.9	Cohésion sociale
p.10	Sécurité
p.11	Urbanisme et logement
p.12	Mobilités
p.13	Déchets
p.14	Développement économique
p.15	Vie associative
p.16	Culture et patrimoine

**Ensemble,
tournons la page à Pamiers !**

DEMAIN PAMIERES !

avec

Pascal Augéry



Pamiers, le 1 Mars 2026

Madame, Monsieur,

Les prochaines élections municipales (et communautaires) des 15 et 22 mars 2026, seront un moment décisif pour notre ville. Elles constituent une étape majeure pour l'avenir de notre territoire.

Pamiers dispose de nombreux atouts : sa situation géographique, la richesse de sa vie associative, la présence d'acteurs économiques historiques, etc. Cependant, malgré la réussite de quelques projets, d'évidentes priorités ont été ignorées depuis trop longtemps. Nous avons le sentiment d'habiter une ville abîmée, que nous avons parfois du mal à reconnaître.

Pamiers n'est, en effet, plus pensée.

Il est temps d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre ville.

Il est temps de tourner la page de la désinvolture, voire parfois de l'amateurisme, des municipalités qui se sont succédé, et ont laissé le centre-ville se dégrader, l'endettement exploser, et la fiscalité augmenter sans améliorations de la qualité des services publics et des infrastructures.

Notre ville a plus que jamais besoin de projets structurants, qui à la fois améliorent le quotidien des habitants et lui redonnent son rayonnement. Pour cela, nous voulons revenir aux fondamentaux de l'action municipale, à travers trois priorités : une ville sûre et propre, un accès aux soins favorisé et des finances en ordre.

Lors de nos premières réunions publiques, nous avons commencé à bâtir notre programme à partir de vos besoins et de vos propositions.

Cette méthode fondée sur l'écoute et la réflexion globale est l'essence même de notre équipe : Demain Pamiers ! une équipe de citoyens attentifs aux besoins spécifiques de chaque quartier et compétents pour y répondre.

Dans les pages qui suivent, nous vous présenterons notre programme, avec notamment nos 10 mesures phares qui illustrent les fruits de nos travaux, menés avec vous, une analyse de l'état des finances et de la fiscalité de la commune, ainsi qu'une présentation des membres de notre équipe, qui témoigne de sa solidité, de sa représentativité.

Nous comptons sur votre soutien et votre suffrage pour qu'ensemble, nous puissions grandir, travailler et bien vivre et à Pamiers.

Pascal Augéry

NOS 10 MESURES PHARES

- 1 Améliorer **la sécurité** en créant une brigade municipale cynophile. Les moyens d'action de la police municipale doivent être renforcés : présence sur le terrain (y compris la nuit), collaboration avec la Police nationale, installation de caméras dans les lieux sensibles.
- 2 Favoriser **l'accès aux soins** en créant une maison de santé libérale à proximité de la gare, constituée de cabinets de médecins généralistes, de cabinets secondaires de médecins spécialistes, et de cabines de téléconsultation assistée. Envisager également une maison de santé en centre-ville (pour la prévention et l'accès aux soins des personnes précarisées) avec le concours de la Région.
- 3 Mettre en place des référents de quartier pour améliorer le lien avec l'équipe municipale et la **cohésion sociale**. Redéfinir la démocratie locale par des échanges périodiques dans une salle de proximité et organiser un réseau de « voisins bienveillants », chargés de repérer les voisins fragiles, par exemple lors des canicules.
- 4 Favoriser l'installation d'une filière Aérotech, pour développer **l'activité économique**. Défendre auprès des entreprises les atouts de notre ville. Utiliser ces écosystèmes pour encourager l'implantation de centres de formations spécialisés et d'annexes d'écoles d'ingénieurs.
- 5 Mettre en œuvre **la rénovation** du centre-ville, éventuellement par l'intermédiaire d'une société d'économie mixte (SEM) en co-actionnariat avec la caisse des dépôts et des foncières immobilières. Une SEM peut effectuer un certain nombre d'achats, rénovations, reventes ou locations, en vue d'un projet global d'aménagement et de remise à niveau des bâtiments.
- 6 Créer une maison partagée, destinée à nos anciens, pour favoriser le maintien à domicile et **l'autonomie des seniors**.
- 7 Aménager les berges de l'Ariège et créer des espaces verts pour apporter de la fraîcheur et valoriser la présence de l'eau. Repenser à cette occasion les **déplacements** dans la ville (plans de circulation, trottoirs, pistes cyclables, parkings) pour faire de Pamiers une ville sécurisée et agréable à vivre. Assurer la **propreté** avec un système performant de collecte des déchets en collaboration avec le SMECTOM (notamment pour la collecte des déchets verts).
- 8 Créer un itinéraire de mise en lumière des bâtiments emblématiques de Pamiers, avec notamment l'éclairage, conçu en harmonie, des trois clochers. Organiser d'autres événements pour **valoriser le patrimoine** de la ville (canaux, bâtiments remarquables, cheminements de Saint Jacques de Compostelle...). Créer un festival annuel, en s'appuyant sur les talents locaux ou de la région.
- 9 Créer une salle d'une capacité de 400-500 places (avec l'appui de la communauté de communes) pour **soutenir la culture**, la création et la vie associative. Cette structure pourra être labellisée « Scène de musiques actuelles ».
- 10 Créer un office municipal des sports, permettant à toutes les associations de participer aux choix de gestion et d'accès aux équipements. **Soutenir les associations sportives** dans leurs projets.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

La situation financière à Pamiers nous préoccupe,
car notre ville cumule les handicaps :



Son niveau d'
endettement,
accumulé au fil des
mandats, est très
élevé :
endettement net de
26,6 M€ fin 2024



Sa
fiscalité
est parmi les plus hautes
en Ariège avec
un taux de
taxe foncière de
43%



Les
investissements
dignes d'une ville
de sa taille
et de son importance
n'ont
PAS été réalisés.

Contrairement aux communes de France de population comparable, l'endettement de Pamiers a progressé au cours des mandats précédents.

Pamiers a connu une forte hausse de cet endettement depuis 2018 (il était alors de **1144 €/habitant**) à plus de **1500€/hab** en 2024 (contre une évolution de **1082 à 803 €/hab** en moyenne pour les communes similaires).

Le niveau élevé de cette dette se traduit par des annuités de remboursement et des charges financières bien au-delà de la moyenne, grevant les capacités d'investissement. En 2024, les charges financières totales dépassent les **705 k€** (les communes similaires y consacrent moins de **300 k€**).

Cependant, des marges d'action existent : réviser les contractualisations avec l'Etat, la région et le département, concentrer les moyens sur les priorités municipales, réduire les frais généraux inutiles, mobiliser le patrimoine municipal aujourd'hui peu ou mal valorisé.

C'est ce que nous nous engageons à faire !

NOTRE ÉQUIPE



Pascal Augéry
Chef d'entreprise,

Clément ASSEMAT
Juriste diplômé clerc de notaire, actuellement délégué jeunesse

Pierre-Yves BOESCH,
Ingénieur EDF Hydro (*)

Amaury BREGEAULT
Polytechnicien, Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts

Marine BRU
Ingénieure en compatibilité électromagnétique & techniques aérospatiales

Elodie CHAPUIS
Professeure d'Arts Plastiques

Nathalie CROS
Femme de ménage

Françoise DANIS
Médecin (*)

Michèle DOUIN
Éducatrice spécialisée (*)

Kouider ABDELJEBBAR
Ancien Chef de service de la police municipale de Pamiers

Florine GAMELIN
Éducatrice spécialisée (*)

Alia DJELASSI
Mère au foyer

Vincent LELONG
Ancien Payeur départemental du Tarn, comptable public à la retraite (*)
(Agence de l'Eau, Université Toulouse Capitole)

Frédéric MARIS
Maître de Conférences en informatique (intelligence artificielle)

Jean-Julien MONBLANC
Agriculteur

Sandra OLIVIER
Juriste

François RINALDI
Instituteur (*)

Christine TUSTES
Assistante dentaire (*)

Quentin VIGNERON
Ingénieur Agronome, travaille dans l'intelligence artificielle

Nourredine ZOURAIR
Accompagnateur éducatif et social

Paulette CHAPOT
Agent social territorial (*)

Kellyan DELCROIX- VERGNES
Étudiant

Karine CARIA
Auto-entrepreneuse

Guylaine PAILHES
Préparatrice en pharmacie

Céline JULOT
Éducatrice spécialisée

Benoît BASSO
Conseiller Funéraire

Laury ALBERICH
Aide-soignante

Obaidullah SAMADI
Entrepreneur en électricité

Valentin BRU
Ingénieur en électronique

Claude SUBRA
Fondée de pouvoir

Benoît BENEDET
Cariste

Alice CHAFIZADEH
Conseillère Emploi et Carrière

Elouan TROVALET
Étudiant

Jihayne HAMRI
Étudiante en médecine

Robert BLANC
Commandant honoraire (*)

(*) A la retraite

SANTÉ

Une des priorités de notre programme est de lutter contre la désertification médicale. Force est de constater que la municipalité actuelle refuse de s'engager dans des actions structurantes sur ce sujet, considérant qu'il ne s'agit pas d'une compétence communale ou intercommunale.

Cependant, partout en France, les élus locaux se mobilisent et aident à trouver des solutions pragmatiques. L'implication de la ville est indispensable pour fédérer les professionnels de santé et répondre aux besoins des Appaméens de tous les âges.

Si la pénurie de médecins est un phénomène qui ne concerne pas uniquement Pamiers, la situation y est particulièrement critique (voir tableau ci-dessous). En juin 2025, nous avons 10 médecins généralistes avec une moyenne d'âge de 65,9 ans à Pamiers, et 7 de plus de 60 ans, et 14 spécialistes libéraux dont 8 de 60 ans et +, avec une moyenne d'âge de 59 ans.

Nombre d'habitants par médecin libéral en exercice	
France	680
Occitanie	1010
Foix	992
Communes périphériques	1200
Pamiers	1748

Aujourd'hui, les professionnels de santé travaillent de plus en plus en réseau, de manière collective. Ils cherchent à s'installer dans des villes avec un bon niveau de qualité de vie.

Notre mesure phare :

Favoriser l'accès aux soins en créant une maison de santé libérale (reconnue « maison France Santé ») à proximité de la gare, constituée de cabinets de médecins généralistes, de cabinets secondaires de médecins spécialistes, et de cabines de téléconsultation assistée.

Nos engagements :

- Envisager aussi la création d'un centre de santé en centre-ville (pour la prévention et l'accès aux soins des personnes précarisées) avec le concours de la Région ;

- Créer un lieu d'hébergement pour les internes en médecine, étudiants infirmiers, stagiaires notamment dans les professions de santé, pour favoriser leur implantation à terme dans la ville.

PROXIMITÉ

Notre constat :

De nombreux Appaméens ne se sentent pas suffisamment écoutés par la municipalité et acteurs de leur ville. De nombreux projets sont réalisés sans concertations avec les habitants et les associations. Les sollicitations citoyennes sont souvent laissées sans réponse satisfaisante.

Disposer d'un retour des différents quartiers rend plus facile de proposer des orientations, à l'échelle de la ville, ensuite adaptées dans les différents quartiers, qui ont chacun leurs caractères spécifiques.

Notre mesure phare :

Désigner des élus référents de quartier pour améliorer le lien avec l'équipe municipale.

Nos engagements :

- Redéfinir les quartiers de Pamiers pour qu'ils soient effectivement des lieux à taille humaine, vivants, et chargés d'une identité.
- Organiser des échanges périodiques dans une salle de proximité entre les habitants et les élus.
- Consulter systématiquement les associations d'usagers avant tout projet d'aménagement urbain structurant.

COHÉSION SOCIALE

Notre constat :

Une des composantes essentielles de notre programme est de permettre à tous les habitants de la ville de bien vivre à Pamiers. Cela passe notamment par une attention particulière aux publics dits spécifiques (personnes âgées ou en situation de handicap). Ces dernières sont préoccupées par le lien social, les services de proximité (commerces, services administratifs, professionnels de santé), et l'accessibilité de la ville.

Il est important que la ville fasse sa part de l'effort global attendu, avec le vieillissement prévisible de la population et l'augmentation de la part relative de personnes très âgées (de plus de 90 ans, par exemple). Elle doit le faire avec le soutien des acteurs publics ou associatifs locaux, spécialisés dans ce domaine.

Notre mesure phare :

Créer une maison partagée, destinée à nos anciens, pour favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des seniors.

Nos engagements :

- Mettre en place un réseau de « voisins bienveillants », chargés de repérer les voisins fragiles, par exemple lors des canicules.
- Organiser au moins une fois par an, un repas ou une journée des anciens ;
- Repenser les déplacements en centre-ville avec une réflexion sur les trottoirs et leur accessibilité, pour engager de manière progressive la création d'itinéraires piétons sécurisés (voir nos propositions sur les mobilités) ;
- Revoir les propositions de transports collectifs à l'intérieur de la ville, en partenariat avec la communauté des communes, aussi bien dans leur accessibilité, que dans leurs horaires (voir nos propositions sur les mobilités) ;
- Associer les associations représentantes de ces publics spécifiques dans la conception de tout projet d'aménagement.

SÉCURITÉ

Notre constat :

La sécurité est, pour beaucoup de nos concitoyens, une priorité. Nous faisons tous l'expérience d'une montée de l'insécurité dans la ville de Pamiers : incivilités, montée de la délinquance et des trafics en tous genres, faits divers. Cela contribue d'une part à la diminution de l'attractivité de la ville, et d'autre part à un quotidien plus difficile à vivre pour les habitants.

Cette évolution n'est pas spécifique à Pamiers. De nombreuses autres villes de France sont confrontées à ce phénomène porté par de multiples causes comme la fragmentation de la société, l'évolution du modèle familial, et la précarité économique.

La lutte contre l'insécurité repose sur la police nationale, pour ce qui est de la délinquance. Les missions du maire sont d'assurer la tranquillité publique et la politique locale de prévention.

Notre mesure phare :

Améliorer la sécurité en créant une brigade municipale cynophile, efficace pour dissuader de multiples incivilités.

Nos engagements :

- Renforcer les moyens de la police municipale en augmentant les effectifs pour assurer une présence sur le terrain le soir et la nuit ;
- S'engager fortement sur la tranquillité publique, qui est du ressort du maire (nuisances sonores, déchets sur domaine public, etc..) qui sont dans les compétences de la police municipale ;
- Développer la complémentarité et la collaboration avec les forces de sécurité intérieure (police nationale) ;
- Installer des caméras dans les lieux sensibles ;
- Améliorer la prévention en créant du lien social et en favorisant la prévention spécialisée par des éducateurs de rue ;
- Engager une réflexion sur l'urbanisme et les mobilités pour une ville plus apaisée (voir urbanisme et logement).

URBANISME ET LOGEMENT

Notre constat :

Nous avons le sentiment que l'urbanisme de Pamiers n'est plus pensé de façon globale. Le centre-ville est en état de dégradation avancée, avec des bâtiments qui menacent ruine et une proportion importante de logements vacants et/ou insalubres. Le manque d'espaces verts est criant, en particulier à la belle saison. La ville est très minérale, formant des îlots de chaleur lors des canicules.

Les atouts de la ville (bâtiments administratifs et culturels, canaux) sont insuffisamment mis en valeur.

La municipalité actuelle s'appuie sur plusieurs outils de politique publique (aides à la rénovation pour les propriétaires, droit à louer) et sur quelques projets isolés (îlot sainte claire) qui n'aboutissent pas à une amélioration significative de la situation. En dépit de ces réalisations, l'absence de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) démontre l'absence de portage politique de ces sujets.

Nos mesures phares :

- Mettre en œuvre la rénovation du centre-ville par le biais d'une société d'économie mixte (SEM) en co-actionnariat avec la caisse des dépôts et des foncières immobilières ;

- Aménager les berges de l'Ariège et créer des espaces verts, pour apporter de la fraîcheur et valoriser la présence de l'eau.

Nos engagements :

- Créer un programme cohérent d'aménagements d'espaces verts : ouverture du Jardin du Carmel, cheminement le long de l'Ariège, accès au site de Cailloup, aménagement des berges des canaux, mise en valeur du parc de Challonge ;

- Réaliser un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), instrument essentiel de la planification urbaine ;

- Renforcer l'animation de la politique du logement.

MOBILITÉS

Notre constat :

La circulation à Pamiers est difficile, si ce n'est dangereuse, quel que soit le mode de transport utilisé. L'étroitesse des rues ne permet pas d'assurer un usage sécurisé à tous les usagers (voitures, vélos, piétons, trottinettes, etc.). Force est de constater que la municipalité actuelle s'est contentée de superposer les usages, sans conduire une réflexion d'ensemble. Les personnes utilisant les modes doux ne se sentent pas en sécurité tant à cause de l'aménagement de la voirie (obstacles, trottoirs trop étroits ou difficiles d'accès) que des incivilités (trottinettes électriques, véhicules garés sur le trottoir, etc.).

Les Appaméens utilisent largement leur voiture, y compris pour des déplacements très courts (3500 déplacements internes en voiture par jour) en dépit des plaintes sur la saturation des routes (notamment aux heures de pointe, à proximité des passages à niveau).

La navette actuelle ne répond pas aux besoins réels des habitants (fréquence trop faible et parcours non adaptés aux mobilités du quotidien). Par ailleurs, les associations d'usagers ne sont pas associées à ce jour dans la conception de nouveaux d'aménagements.

Pourtant la configuration de Pamiers se prête plutôt bien au développement des modes doux (vélo, piéton) avec son urbanisme ramassé qui permet d'assurer une certaine proximité entre les différents lieux de vie.

Notre mesure phare :

Repenser le plan de circulation de la ville, en intégrant toutes les mobilités, en concertation avec les associations d'usagers.

Nos engagements :

- Aboutir à un programme d'action pour créer des itinéraires structurants sécurisés (pistes cyclables en site propre, passages piétons, aménagements de sécurisation, etc.)
- Réfléchir à l'offre de parking, en particulier en bordure de l'hypercentre ;
- Repenser l'offre de transport collectif pour créer un véritable réseau (transport à la demande, réseau de covoiturage, navette) ;
- Faire de Pamiers une ville « du quart-d'heure », où toutes les commodités sont accessibles en moins de 15 minutes de trajet en mode doux (marche ou vélo) ;
- Proposer un service de location longue durée de vélo électrique pour aider les habitants à passer au vélo.

DÉCHETS

Notre constat :

.La gestion des déchets est la compétence de la communauté de communes, qui a délégué au SMECTOM le traitement et la collecte. Dans d'autres territoires d'Ariège (Mirepoix par exemple), le SMECTOM assure uniquement le traitement.

Le SMECTOM a mis en place une tarification incitative qui est une bonne chose : elle vise à réduire les déchets non valorisables et non triés (la poubelle noire) en faisant payer la collecte. Tous les autres bacs de tri sont gratuits.

La mise en place de cette tarification, avec carte, a conduit à de nombreuses incompréhensions. On peut regretter le manque d'investissement de la municipalité actuelle pour accompagner ce changement.

Les dépôts sur la voie publique liés à ce changement ont été traités par une société privée. Cette mesure de gestion qui vise à assurer la salubrité publique ne doit pas être permanente.

L'arrêt de la collecte des déchets verts a également suscité de nombreuses incompréhensions. Cet arrêt fait suite à un manque de volonté politique des intercommunalités membres du SMECTOM. Il est dommageable que la municipalité actuelle n'ait pas mis en place de mode de collecte alternatif pour pallier cette difficulté.

Notre mesure phare :

Assurer la propreté avec un système performant de collecte des déchets, en collaboration avec le SMECTOM.

Nos engagements :

- Organiser un système de collecte communal ou intercommunal des déchets verts ;
- Augmenter le nombre de point d'accès volontaires pour faciliter l'évacuation des déchets ;
- S'engager dans l'administration du SMECTOM pour assurer une bonne représentativité des problématiques appaméennes.

Notre constat :

Pamiers dispose d'atouts indéniables. C'est la première ville du département pour l'emploi privé et l'activité économique, elle est bien située à proximité des industries de Toulouse, sur un axe de transport vers l'Espagne et bénéficie également de l'implantation de nombreuses industries, du Régiment de Chasseurs Parachutistes et d'une vie associative dynamique.

L'action municipale, telle que conduite sous l'autorité d'André Trigano, a favorisé un développement économique réel, avec la construction de plusieurs zones industrielles ou d'activité (Gabrielat, Village Auto, la Cavalerie, ...). Cependant ces initiatives semblent être demeurées à côté des grandes révolutions technologiques.

Certes, la situation de l'emploi est plutôt favorable par rapport aux autres villes de l'Ariège (alors que l'emploi tertiaire public n'est pas très développé). Mais nombre d'implantations sont fragiles et le développement des commerces s'est fait dans une logique centripète.

Notre mesure phare :

Favoriser l'installation d'une filière Aérotech, pour développer l'activité économique.

Nos engagements :

- Défendre auprès des entreprises les atouts de Pamiers ;
- Créer un pôle « incubateur » de start-ups, en lien avec la Chambre de Commerce et les partenaires économiques ;
- Promouvoir l'idée d'un « centre commercial » à ciel ouvert, en centre-ville, en renforçant la singularité du marché du samedi matin par des animations et une offre plus large ;
- Encourager l'implantation de centre de formations spécialisés et d'annexes d'écoles d'ingénieurs ;
- Créer une Maison des Stages pour faciliter le lien de notre jeunesse avec le monde du travail ;
- Proposer des formations aux nouvelles technologies pour accompagner les aider nos concitoyens de se familiariser avec ces outils.

VIE ASSOCIATIVE

Notre constat :

Les associations jouent un rôle essentiel à Pamiers : elles favorisent la cohésion sociale, offrent un cadre d'épanouissement pour les jeunes et les adultes et contribuent au dynamisme du territoire. Pour leur permettre de poursuivre pleinement leurs missions, plusieurs axes d'amélioration peuvent être envisagés.

Il est d'abord important de travailler sur une utilisation plus rationnelle des infrastructures existantes. Une meilleure coordination des plannings, la mutualisation de certains espaces et l'optimisation des créneaux disponibles peuvent permettre d'accueillir davantage dans des meilleures conditions.

Par ailleurs, les associations ont souvent besoin d'un soutien dans leurs projets. Un accompagnement administratif et technique peut faciliter l'émergence d'initiatives locales et renforcer le tissu associatif.

Notre mesure phare :

Créer un office municipal des sports, permettant à toutes les associations de participer aux choix de gestion et d'accès aux équipements.

Nos engagements :

- Organiser l'entretien des infrastructures avec une vision pluriannuelle claire ;
- Associer systématiquement les associations concernées dans tout nouveau projet structurant ;
- Soutenir les associations dans leurs projets pour permettre à Pamiers de rayonner.

Notre constat :

En dépit de quelques réussites, notamment au Carmel, le mandat actuel a été marqué par la désinvolture (naufrage de la médiathèque temporaire, programmation aléatoire).

Pamiers manque de projets culturels structurants, qui lui permettent de rayonner dans la région. Les événements organisés par la ville se cantonnent au divertissement. Par ailleurs, la connaissance de notre histoire et de notre patrimoine est aujourd'hui insuffisamment valorisée. Pamiers doit cultiver sa différence et son identité.

Nos mesures phares :

- Créer un itinéraire de mise en lumière des bâtiments emblématiques de Pamiers, avec notamment l'éclairage, conçu en harmonie, des trois clochers.
- Créer une salle d'une capacité de 400-500 places (avec l'appui de la communauté de commune) pour soutenir la culture, la création et la vie associative. Cette structure pourra être labellisée « Scène de musique actuelle ».

Nos engagements :

- Organiser des événements pour valoriser le patrimoine de la ville (canaux, bâtiments remarquables, cheminements de Saint Jacques de Compostelle...);
- Créer un festival annuel, en s'appuyant sur les talents locaux ou de la région, par exemple dans le domaine des marionnettes, art accessible à tous les âges et pour lequel existe déjà un réseau vivant, en Ariège, mais qui manque justement de visibilité ;
- Proposer à des troupes locales de faire de Pamiers leur point d'ancrage ;
- Remettre à l'honneur le blason historique de la ville ;
- Créer en lien avec l'office du tourisme un livret rappelant l'histoire de la ville, présentant des éléments du patrimoine et des circuits de découverte ;
- Aménager un espace d'interprétation de l'histoire de Pamiers.